



A Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil

Objet : préavis de grève

Monsieur le Recteur,

Nous déposons par la présente un préavis de grève pour la période allant du 20 janvier 2020 au 7 février 2020 pour couvrir tous les personnels qui décideraient de se mettre en grève pour ne pas surveiller ou corriger les épreuves communes du contrôle continu (E3C).

Veuillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement aux services publics et, en l'espèce, au bac national.

Pour le SNES-FSU Créteil : Martine Clodoré
Pour le SNFOLC Créteil : Arnaud Albarede
Pour la CGT Educ'action : Charlotte Vanbesien